

FONDS TOURISME DURABLE				
Tremplin pour la transition écologique des restaurants et des hébergements touristiques éligibles				
Liste des actions éligibles *				
Action	Type	Périmètre**	Aide max***	Unité
Mes actions liées à la restauration durable - FONDS TOURISME DURABLE (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
R1	Modèle d'affaires Restauration durable	Diagnostics et études	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
R2	Formation à la cuisine durable et aux éco-gestes en	Formation	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
R3	Communication - Supports/actions de communication valorisant la restauration durable	Communication	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
R4	Evolution des approvisionnements et des menus	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2500 €
R5	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2500 €
R6	Prévention des déchets non alimentaires en restauration	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2500 €
R7	Energie - Economie d'énergie en cuisine	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	5000 €
R8	Energie - Confort d'été et d'hiver lié à l'activité de	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	3000 €
R9	Ressources - Dispositifs d'économie d'eau en cuisine	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
R10	Ressources - Dispositifs d'économie d'eau dans les sanitaires des restaurants / de l'activité de restauration	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	500 €
R11	Ressources - dispositifs d'économie d'eau pour les espaces extérieurs et potagers liés à l'activité de restauration	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	400 €
Mes actions liées aux hébergements touristiques durables - FONDS TOURISME DURABLE (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
H1	Modèle d'affaires Tourisme durable Hébergement touristique	Diagnostics et études	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
H2	Formation aux éco-gestes pour un hébergement touristique durable	Formation	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
H3	Communication - Supports de communication valorisant l'hébergement touristique durable	Communication	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
H4	Energie - Accompagnement pour le financement de la rénovation globale	Diagnostics et études	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	3000 €
H5	Energie - Maîtrise des besoins de chauffage des chambres	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	60 €/chambre ou €/ pièce
H6	Energie - Sèche-linge professionnel de grande efficacité énergétique	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	800 €/ kg linge (capacité)
H7	Energie - Bâche de nuit pour piscine	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	5000 €
H8	Energie & Confort d'été - actions sur les ouvertures	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	200 €/fenêtre
H9	Energie & Confort d'été - végétalisation	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2400 €
H10	Ressources - Dispositifs d'économie d'eau pour les salles de bain des chambres ou des sanitaires liés à l'activité d'hébergement	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	160 €/chambre ou €/douche
H11	Ressources - Toilettes sèches pour les chambres et sanitaires liés à l'activité d'hébergement	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	200 €/toilette sèche
H12	Mobilité - Abri vélo équipé de production photovoltaïque pour la recharge	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	800 €/vélo dans la limite de 10 vélos
H13	Déchets - Prévention des déchets non alimentaires dans les hébergements	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2500 €
Mes actions de rénovation globale des bâtiments et de qualité de l'air (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
	Accompagnement à la baisse des consommations d'énergie des bâtiments imposée par le « décret tertiaire » : audit énergétique	Diagnostics et études		1 100 ou 1,5 € ou €/ m ² au sol suivant surface
	Maîtrise d'œuvre (MOE) pour rénovation globale d'un ou plusieurs bâtiments pour viser un objectif de 50%	Diagnostics et études		5% des travaux d'isolation et ventilation
	Diagnostic sur la qualité de l'air (intérieur et extérieur) de l'entreprises	Diagnostics et études		2 000 €
	Solaire photovoltaïque en autoconsommation pour les PME de Corse et d'Outre-Mer	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable + OM + Corse	1400 à 2400 €/ kW crête selon puissance installée
	Solaire photovoltaïque autonome pour les activités économiques non raccordées au réseau électrique des PME de Corse et d'Outre-Mer	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable + OM + Corse	4800 €/ kW crête
	Brasseurs d'air des PME de Corse et d'Outre-Mer	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable + OM + Corse	250 €/ brasseur
Mes actions liées à l'isolation et la ventilation de mon bâtiment tertiaire (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
	Isolation des combles perdus	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	8 €/ m ² d'isolant
	Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	15 €/ m ² d'isolant
	Isolation des planchers bas sur « espace non chauffé »	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	10 €/ m ² d'isolant
	Isolation des murs par l'intérieur	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	15 €/ m ² d'isolant
	Isolation des murs par l'extérieur	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	40 €/ m ² d'isolant
	Isolation des toitures-terrasses ou couverture de pente inférieur à 5%	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	40 €/ m ² d'isolant
	Ventilation mécanique double-flux	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000 €
	Mise en place d'un système de gestion technique du bâtiment (GTB) de classe B ou A	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	10 €/ m ²
Mes actions liées à l'éclairage (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
	Luminaires à modules LED régulés en fonction de l'éclairage naturel et la détection de présence	Investissement		50 €/point lumineux
	Augmenter l'éclairage naturel grâce à des lanternaux d'éclairage zénithal	Investissement		100 €/lanterneau
	Augmenter l'éclairage naturel grâce à des conduits de lumière naturelle	Investissement		100 €/conduit

Eclairage extérieur par luminaires LED	Investissement		50	€/point lumineux
Mes actions liées à l'efficacité énergétique des équipements de froid commercial (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
Isolation des meubles de vente réfrigérés et/ou des chambres froides	Investissement		350	€/équipement
Remplacement de fluides dans les équipements frigorifiques commerciaux pour utiliser des fluides frigorigènes ayant moins d'impact sur le réchauffement climatique	Investissement		350	€/équipement
Remplacement de meubles frigorifiques anciens avec groupe froid intégré par des équipements équivalents neufs avec des fluides frigorigènes moins impactant sur le changement	Investissement		1 500	€/équipement acquis
Remplacement d'équipements frigorifiques commerciaux anciens par des équipements neufs à groupe froid déporté avec des fluides frigorigènes moins impactant sur le	Investissement		3 500	€/équipement acquis
Mes actions liées à la mobilité (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
Véhicule utilitaire léger frigorifique neuf : achat d'un groupe frigorifique électrique	Investissement		5 000	€
Vélo cargo pour un usage professionnel	Investissement		1 500	€
Abris sécurisé à vélo avec toit	Investissement		500	€/2 vélo abrités

Tremplin pour la transition écologique des PME Liste des actions éligibles *

Mes actions pour la lutte contre le changement climatique (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
Vous organiser pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : élaborer une stratégie (démarche ACT* pas à pas)	Diagnosics et études		25 000	€
Evaluer votre stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Evaluation ACT*)	Diagnosics et études		4 000	€
Mes actions liées à la production de chaleur et de froid de mon bâtiment existant				
Géothermie sur champ de sondes et géostructures énergétiques inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	1 000	€/MWh
Géothermie sur échangeurs compacts (corbeilles ou murs géothermiques) inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	880	€/MWh
Géothermie sur eau de nappe, sur eau de mer, sur eaux de surface et sur eaux usées inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	500	€/MWh
Geocooling	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	260	€/MWh
Pompe à chaleur (PAC) solaire	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	760	€/MWh
Solaire thermique	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	1000 à 1260	€/MWh (en fonction de la zone géographique)
Création ou extension d'un réseau de chaleur ou de froid	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	390	€/mètre linéaire
Chaudière biomasse inférieure à 1200 MWh	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	200 à 420	€/MWh
Mes actions liées à l'économie circulaire et la gestion des déchets (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
Etat des lieux et proposition pour trier les déchets de bois, papier/carton, métaux, verre et plastiques ainsi que les fractions minérales et le plâtre	Diagnosics et études	Uniquement pour les entreprises dont le volume total de déchets produits est inférieur à 1100 l/semaine	3 000	€
Analyse de process pour la prévention des déchets (méthode Comptabilité des flux de matière)	Diagnosics et études		5 000	€
Diagnostic pour réduire les emballages ou remplacer des emballages plastiques par d'autres	Diagnosics et études		5 000	€
Bilan des matières entrantes dans et sortantes de l'entreprise (méthode Bilan matière)	Diagnosics et études		7 000	€
Récupération des eaux de pluie	Investissement		2 500	€/cuve de 10m3
Compacteurs mécanique (cartons, plastiques, textiles et toutes autres matières valorisables...) et/ou broyeurs de	Investissement		4 000	€
Préparation des biodéchets : mise en place du tri, pré-collecte, formation du personnel, signalétique	Investissement	Uniquement pour les entreprises produisant moins de 10 t/an de	6 000	€
Composteur en bac ou pavillon de compostage pour biodéchets	Investissement	Uniquement pour les entreprises produisant moins de 10 t/an de	100 ou 2 000	€/bac ou €/pavillon
Acquisition d'emballage ou de contenants réemployables en substitution du plastique à usage unique	Investissement		5 000	€
Mes actions liées à l'écoconception et aux labélisations (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)				
Premiers pas éco-conception	Diagnosics et études		5 000	€
Mise en œuvre d'un affichage environnemental pour les produits et services de l'entreprise	Diagnosics et études		8 000	€
Dispositif de vérification externe de l'affichage environnemental	Investissement		3 000	€/référence
Mise en œuvre de l'Ecolabel Européen sur les produits ou les services de l'entreprise	Diagnosics et études		12 000	€
Certification ecolabel européen de produits ou service	Investissement		2 000	€/produit ou service
Accompagnement à la labellisation Numérique responsable	Diagnosics et études		3 000	€

* Ce tableau est donné à titre indicatif. Pour calculer l'aide à laquelle vous avez effectivement besoin, connectez vous à :

<https://agri.pourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accelerez-transition?cible=79®ion=28>

** si pas de commentaire : conditions d'éligibilité FTD

*** l'aide ne dépassera pas 80% du montant total des investissements, sauf pour :

- l'isolation, la ventilation du bâtiment, le remplacement des équipements et meubles de froid où elle ne dépassera pas 40%,
- pour la communication et formation, plafonnée à 70%
- pour la chaleur et le froid renouvelable, plafonnée à 50%